



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

Date de révision : 29/07/2015 Version n°3

## 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Identification de la préparation

Nom : PATE AU CUIVRE  
Code produit : 780

Utilisation de la préparation : Graisse Lubrifiante

### Identification de la société/entreprise

Fournisseur : ARMORINE S.A.  
ZI Lann Sévelin B.P. 115 56601 LANESTER Cedex  
Tél : 02.97.76.13.87  
Fax : 02.97.76.13.69  
E-mail : contact@armorine.fr

Numéro d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59, société ORFILA

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification selon le règlement CE n°1272/2008 CLP

Toxicité aquatique aiguë Catégorie 1 H400  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3 H412

### 2.2 Eléments d'étiquetage



Mention d'avertissement ATTENTION

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P501 Eliminer le contenu/le récipient dans une usine d'incinération industrielle  
P273 Eviter le rejet dans l'environnement

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom	N° EINECS	N° d'enregistrement REACH	N° CAS	% en poids	Classification
Cuivre	231-159-6	/	7440-50-8	15 à 40	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)

L'huile minérale dans ce produit contient < 3% PCA



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

### 4. PREMIERS SECOURS

*En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence*

**Contact avec les yeux**

Rincer abondamment avec de l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

**Contact avec la peau**

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés ; les laver avant réutilisation.

**Inhalation**

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air libre et la garder au repos.

**Ingestion**

Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire. Peut provoquer nausées, vomissements ... consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, Dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, poudre sèche

**Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau direct

**Risque particulier**

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques Leur inhalation est très dangereuse.

**Equipement de protection spécial**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome en cas de fumées abondantes.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles**

Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire, voir les informations de la Rubrique 8. Les déversements de produits peuvent rendre les surfaces glissantes.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

**Méthodes de nettoyage**

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation**

Eviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer au poste de travail

**Stockage**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Valeurs limites d'exposition :** Non déterminée

**Protection respiratoire :** Non requis normalement

**Protection des yeux :** Lunettes en cas de risque de projections

**Protection des mains :** Gants imperméables et résistants aux hydrocarbures

**Protection de la peau et du corps :** Vêtements de protection adaptés.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Semi solide
Couleur	Cuivre
pH	Non applicable
Point éclair	> 150°C (basé sur l'huile)
Viscosité cinématique	Information non disponible
Masse volumique	Information non disponible
Solubilité	Information non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage usuelles.

### Conditions à éviter

La chaleur

### Matières à éviter

Agents comburants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50, voie cutanée 40,020 mg/kg

**Toxicité orale aiguë** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Toxicité dermale aiguë** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Toxicité aiguë par inhalation** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Irritation/corrosion aiguë des yeux** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Irritation/corrosion aiguë de la peau** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants

**Sensibilisation cutanée aiguë** : pas de matière dangereuse sur la base de données des composants



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Ecotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Cuivre	0.0426-0.0535 : 72h Pseudokirchneriella subcapitata Mg/L EC50 static 0.031-0.054 : 96h Pseudokirchnerella subcapitata mg/L EC50 static	0.0068-0.0156 : 96h Pimephales promelas mg/L LC50 0.3 : 96h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.2 : 96h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.052 : 96h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow through 1.25 : 96h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 0.3 : 96h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi static 0.8 : 96h Cyprinus carpio mg/L LC50 static 0.112 96h Poecilia reticulata mg/L LC50 flow through	0.03 : 48h Daphnia magna mg/L EC50 Static

### 12.2 Mobilité

Après rejet, s'adsorbe dans le sol

Insoluble dans l'eau

### 12.3 Persistance et dégradabilité

N'est pas rapidement biodégradable

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

### Déchets

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée

### Emballages souillés

Conserver les étiquettes sur le récipient vide. Remettre à un éliminateur agréé.

### Code déchets selon le CED (Code européen des déchets)

13.08.99

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU 3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, nsa (Cuivre)

Classe de danger de transport 9

Groupe d'Emballage III

Dangers pour l'environnement Ce produit contient une substance chimique classée comme polluant marin par l'IMDG / OMI  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Code Sécurité Sociale :

Art. L.461-6, art. D.461.1, annexe A, n°601-15

Tableau des maladies professionnelles : n°36 (affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse)



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement CE n° 1907/2006

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Phrases de risque listées aux sections 2 et 3 :

**R50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

**H400** Très toxique pour les organismes aquatiques

**H412** Eviter le rejet dans l'environnement

**Modifications / version antérieure** : mise à jour selon le règlement CLP

Cette fiche complète les fiches techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux ci.